

COMMENT AIDER LES ENFANTS À VIVRE ET EXERCER LEUR CITOYENNETÉ ?

L'éducation à la citoyenneté se joue d'abord et avant tout à l'école

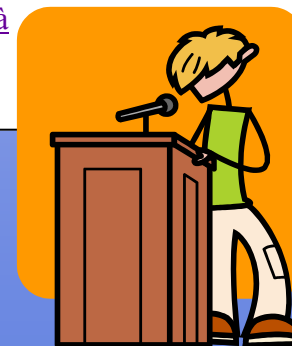
L'Ecole joue un rôle important dans l'éducation à la citoyenneté. Une de ses missions est de « **préparer les jeunes à participer le mieux possible à la vie démocratique, en assumant et en exerçant leurs droits et leurs devoirs de citoyen et en les préparant au « vivre ensemble »** ».

C'est la raison pour laquelle **l'Ecole doit développer et promouvoir la participation réelle des élèves**. Pour cela, elle peut s'appuyer sur la coopération à l'école à travers la **coopérative scolaire**.

Ce souci d'apprentissage de la citoyenneté est partagé par **l'Office Central de la Coopération à l'Ecole**, association complémentaire de l'école, qui propose des outils et des dispositifs aux enseignants pour développer la participation et l'implication des enfants dans la vie de l'école. Par exemple, le **conseil de coop'** (conseil de coopérative) qui est un lieu de propositions et d'écoute, de négociation et de prises de décisions, d'expression sur la vie en communauté et de régulation, permet l'initiation, par la pratique, au fonctionnement du débat démocratique. [Lire la suite](#)

Pour aller plus loin

- ◆ [Impliquer les enfants à la vie de l'école grâce aux conseils coopératifs d'enfants](#)
- ◆ [Les conseils coopératifs d'enfants: objectifs, impacts et compétences acquises](#)
- ◆ [Comment mettre en place un conseil coopératif ?](#)
- ◆ [Autres dispositifs d'implication des enfants](#)
- ◆ [Le rôle et la place des adultes et des enfants dans les conseils coopératifs](#)
- ◆ [Promouvoir l'éducation à la citoyenneté: que disent les textes officiels?](#)
- ◆ [Sitographie et ouvrages en prêts à l'OCCE](#)





L'éducation à la citoyenneté se joue d'abord et avant tout à l'école

L'Ecole joue un rôle important dans [l'éducation à la citoyenneté](#). Une de ses missions est de « **préparer les jeunes à participer le mieux possible à la vie démocratique, en assumant et en exerçant leurs droits et leurs devoirs de citoyen et en les préparant au « vivre ensemble »** ». C'est la raison pour laquelle **l'Ecole doit développer et promouvoir la participation réelle des élèves**. Pour cela, elle peut s'appuyer sur la coopération à l'école à travers la **coopérative scolaire**. c'est-à-dire un regroupement d'adultes et d'enfants qui décident de mettre en œuvre un projet éducatif s'appuyant sur la pratique de la vie associative et coopérative. Effectivement, d'après la [circulaire du 31 juillet 2008](#), « les projets développés au sein des coopératives scolaires (...) visent à renforcer l'esprit d'initiative, de coopération et d'entraide (...) Ils doivent permettre la participation effective de tous les élèves à chaque étape de leur réalisation ».

Les idées à retenir concernant la circulaire du 31 juillet 2008 sur les coopératives scolaires

Projets coopératifs de classe, d'école ou d'établissement

Les projets coopératifs doivent être cohérents avec les projets d'école ou d'établissement.

Ils doivent permettre la participation effective de tous les élèves à chaque étape de leur réalisation.

Gestion financière

Dans le souci de les préparer pleinement à être des citoyens responsables, les élèves doivent être sensibilisés et initiés à cette dimension économique de la vie associative.

Participation des élèves au fonctionnement de la coopérative

Tous les élèves de l'école sont membres actifs de la coopérative scolaire. Il serait donc souhaitable qu'ils participent à son fonctionnement et exercent des responsabilités au sein de son bureau en fonction de leur âge et de leur degré de maturité.

Le suivi de l'activité de la coopérative scolaire doit s'effectuer dans le cadre d'un conseil de coopérative de classe, qui réunit les élèves de la classe et l'enseignant pour la mise en œuvre des projets coopératifs ; ou doit avoir lieu aussi au cours d'un conseil de coopérative d'école ou d'établissement (...)

Pour plus d'informations sur les coopératives scolaires, cliquez [ici](#)

Pour connaître le fonctionnement d'une coopérative scolaire, cliquez [ici](#)



Les conseils coopératifs d'enfants: un dispositif d'implication des enfants à la vie de l'école

Les **conseils coopératifs d'enfants** (conseil de coopérative ou conseil de coopération) sont des moments durant lesquels les **enfants deviennent acteurs au sein de leur école**. Ce sont des **lieux d'expression, d'écoute et de prise en compte de la parole des enfants et des jeunes** sur la vie de l'école. Ce sont des **structures institutionnelles**, qui se présentent sous la forme d'un **lieu privilégié d'apprentissage, d'animation et d'exercice de la démocratie**, et qui reconnaît l'enfant comme citoyen à part entière.

L'enjeu du conseil de coopérative est de faire percevoir à l'enfant sa place dans la coopérative scolaire se définissant comme structure de développement de projet et de gestion de l'argent.

Accompagnés par les adultes, les enfants participent à la gestion financière de l'école dans le but de mener à bien les projets.

Lors d'un conseil de coopération, l'enfant apprend à écouter, à analyser, à comprendre, à prévoir, à planifier, à décider, à organiser, à apporter des solutions, à évaluer et à s'engager.

Ainsi la résolution des problèmes n'appartient plus à l'enseignant seul mais au conseil de coopération ; chacun des membres y joue le **rôle de médiateur - régulateur**.

Mettre en place un conseil d'enfants, c'est faire le choix d'un modèle de fonctionnement social. C'est décider d'**accepter de partager les pouvoirs avec les enfants et de les considérer comme des personnes avec des droits et des devoirs**.



Les conseils coopératifs d'enfants: objectifs, impacts et compétences acquises

Objectifs

- ◆ Apprendre aux enfants à exister au sein du groupe
- ◆ Développer les compétences interpersonnelles des enfants: permettre aux enfants d'exprimer leurs besoins, de faire des propositions constructives lors d'un temps donné, de valoriser leurs idées
- ◆ Engager les enfants à exercer leur rôle de futur citoyen
- ◆ Impliquer les élèves dans la vie de leur école
- ◆ Prendre des responsabilités
- ◆ Comprendre le rôle et la fonction qu'ils occupent (délégué, élu au conseil coopératif...)

Impacts

- ◆ Les enfants deviennent acteurs d'une démocratie représentative à l'école
- ◆ Renforcer le lien avec l'équipe pédagogique
- ◆ Responsabiliser les enfants
- ◆ Apprendre à écouter, à débattre
- ◆ Rendre les enfants capables de restituer les idées d'un groupe
- ◆ Reconnaître la valeur accordée à leur parole

Compétences mises en œuvre

- ◆ Maitrise de la langue française, s'exprimer à l'oral:
 - Prendre la parole en public
 - Prendre part à un dialogue, à un débat: prendre en compte les points de vue et les propos d'autrui
 - Reformuler un texte ou les propos énoncés par un tiers
 - Adapter sa prise de parole à la situation de communication
- ◆ Compétences sociales et civiques, vivre en société:
 - Communiquer et travailler en équipe: savoir écouter, faire valoir son point de vue, négocier
 - Respecter les autres





Comment mettre en place un conseil coopératif d'enfants dans sa classe?

Avant de mettre en place un conseil coopératif

- ◆ **Expliquer l'enjeu du conseil d'enfants et préparer sa mise en place.** Cela passe par la lecture de la [Convention Internationale des Droits de l'Enfant](#), et plus particulièrement le droit des enfants d'exprimer librement leur opinion sur les questions les intéressant, le droit à la liberté d'expression, le droit à la liberté de pensée, et le droit à la liberté d'association et de réunion pacifiste (Article 12 à 15).
- ◆ **Répartir les tâches entre les différents acteurs des conseils coopératifs d'enfants** (élèves, délégués, adultes ...).
- ◆ **Établir les règles au départ** sur la fréquence des conseils, sur le lieu, sur le rôle des autres élèves et des enseignants, sur le rôle des parents et autres adultes.

Les différentes étapes d'un conseil coopératif d'enfant

1. Préparer

Au cours du mois qui précède le conseil coopératif d'enfants, tous les élèves réfléchissent à des points à aborder, à des problèmes rencontrés ou des projets qu'ils souhaiteraient développer au sein de la classe. Ces propositions sont déposées dans une « boîte à idées ». Le jour du conseil coopératif, trois élèves, élus par leurs camarades ou désignés par l'enseignant, épluchent les propositions faites et constituent avec lui l'ordre du jour.

2. Ouvrir

Le / la secrétaire annonce l'ordre du jour. Le Président du conseil ouvre la séance et rappelle les décisions prises lors du dernier conseil.

3. Débattre

Le / la président(e) ouvre le débat en distribuant la parole. Quand toutes les propositions ont été exprimées sur un sujet, la discussion s'engage sur une décision à prendre. Les élèves doivent prendre position sur telle ou telle proposition (pour ou contre) en votant par exemple.

4. Garder une trace écrite

Le / la secrétaire consigne les décisions précises dans la feuille de compte-rendu. Celle-ci est conservée dans un classeur mis à disposition des élèves.

L'évaluation

L'objectif de l'évaluation est d'interroger les élèves sur leur rôle et leur place au sein du conseil; sur leur relation avec leurs pairs mais aussi sur le fonctionnement du conseil et la réalisation du projet. C'est un moment important et qui doit leur montrer que leurs actions ne restent pas sans effet.

A titre d'exemple, les questions pourront être les suivantes:

- ◆ *Le rôle et la place de l'élève*
As-tu pu t'exprimer? Quel rôle as-tu eu pendant le conseil?
- ◆ *La relation avec ses camarades au cours du débat*
Tes camarades t'ont-ils écouté? Tes camarades t'ont-ils laissé t'exprimer?
- ◆ *Le fonctionnement du conseil*
As-tu des choses à dire sur la manière dont s'est déroulé le conseil? Ce conseil a-t-il été démocratique?
- ◆ *La réalisation du projet*
A-t-on pu faire ce qu'on avait prévu? Pourquoi? Quelles difficultés avons-nous rencontrées?





Comment mettre en place un conseil coopératif d'enfants à l'école ?

Avant de commencer

- ◆ **Expliquer l'enjeu du conseil d'enfants et préparer sa mise en place.** Cela passe par la lecture de la [Convention Internationale des Droits de l'Enfant](#), et plus particulièrement le droit des enfants d'exprimer librement leur opinion sur les questions les intéressant, le droit à la liberté d'expression, le droit à la liberté de pensée, et le droit à la liberté d'association et de réunion pacifiste (Article 12 à 15).
- ◆ **Répartir les tâches entre les différents acteurs des conseils coopératifs d'enfants** (enfants, délégués / élus, adultes ...).
- ◆ **Établir les règles au départ sur la fréquence des conseils, sur le lieu, sur le rôle des autres élèves et des enseignants, sur le rôle des parents et autres adultes**

Les différentes étapes d'un conseil coopératif

1. Préparer

Au cours de la semaine qui précède le conseil coopératif d'enfants, chacune des classes proposent des points à aborder, réfléchissent à des problèmes rencontrés ou des projets qu'ils aimeraient réaliser au sein de l'école. Ces réflexions sont soumises au vote de la classe et celles qui ont été retenues par la majorité sont proposées à l'ordre du jour du prochain conseil.

2. Ouvrir

Le / la secrétaire annonce l'ordre du jour. Le Président du conseil ouvre la séance et rappelle les décisions prises lors du dernier conseil.

3. Débattre

Le / la président(e) ouvre le débat en distribuant la parole. Lorsque toutes les propositions ont été exprimées sur un sujet, la discussion s'engage sur la décision à prendre. Celle-ci est soumise au vote des enfants, qui ont un pouvoir législatif, et des adultes. Un compte rendu du conseil est rédigé par le / la secrétaire du conseil.

4. Informer

De retour en classe, les délégués présentent les décisions prises lors du conseil au reste de la classe par lecture du compte rendu pour que chaque classe ait la même information. Ceux-ci sont conversés dans un classeur mis disposition des élèves.

L'évaluation

L'objectif de l'évaluation est d'interroger les élèves sur leur rôle et leur place au sein du conseil; sur leur relation avec leurs pairs mais aussi sur le fonctionnement du conseil et la réalisation du projet. C'est un moment important et qui doit leur montrer que leurs actions ne restent pas sans effet.

A titre d'exemple, les questions pourront être les suivantes:

- ◆ *Le rôle et la place de l'élève*
As-tu pu t'exprimer? Quel rôle as-tu eu pendant le conseil?
- ◆ *La relation avec ses camarades au cours du débat*
Tes camarades t'ont-ils écouté? Tes camarades t'ont-ils laissé t'exprimer?
- ◆ *Le fonctionnement du conseil*
As-tu des choses à dire sur la manière dont s'est déroulé le conseil? Ce conseil a-t-il été démocratique?
- ◆ *La réalisation du projet*
A-t-on pu faire ce qu'on avait prévu? Pourquoi? Quelles difficultés avons-nous rencontrées?



Le rôle et la place des adultes et des enfants dans les conseils coopératifs

Écouter les propositions des enfants

Encourager les enfants à s'exprimer

Aider les enfants à préciser leurs préoccupations et à prendre conscience de la faisabilité des projets

Accompagner les enfants dans l'élaboration des projets

Adultes *

Enfants

Réfléchir, au sein de la classe, à des questions, problèmes qui vont venir alimenter les conseils coopératifs

Mettre en place et faire respecter les décisions prises lors des conseils

Écouter et rencontrer les autres

Être des relais entre les différents conseils et la vie de la cité

Représenter les élèves de leur classe ou établissement scolaire

Adultes et enfants sont présents dans l'école. Par le biais des conseils de coopérative ou de coopération, ils réfléchissent et prennent des décisions ensemble pour améliorer la vie dans l'école en mettant en œuvre différentes actions ou projets.



Même si les membres associés (parents, agents territoriaux, partenaires de l'école) sont présents lors des différents conseils coopératifs (conseil de coopérative ou conseil de coopération,), ils ne peuvent pas voter.

* (Parents, enseignants, directeurs, éducateurs, ATSEM, intervenants, élus, ...)



Autres dispositifs d'implication et de participation des enfants à la vie de l'école

Éduquer les enfants à la démocratie grâce au gouvernement scolaire

Le but premier du gouvernement scolaire est d'éduquer à la démocratie. Il permet aux élèves de se familiariser avec le fonctionnement d'une institution étatique. C'est un jeu de rôle où les enfants exercent de vraies

Objectifs	Impacts
<ul style="list-style-type: none">◆ Préparer les enfants à comprendre les enjeux d'une citoyenneté active◆ Donner aux enfants de vraies responsabilités et leur permettre d'apprendre la citoyenneté◆ Permettre l'émergence d'une conscience sociale, citoyenne et pacifiste face aux inégalités et aux diversités◆ Développer le respect de l'être humain et de sa dignité, le sens de la justice, de la paix, de la solidarité et de la responsabilité	<ul style="list-style-type: none">◆ Changement des conditions de vie à l'école et l'environnement scolaire◆ Changement des attitudes et comportements des élèves, des professeurs des écoles, des parents et de la communauté◆ Une nouvelle façon de vivre les relations entre pairs, d'exercer l'autorité, de définir et d'adopter les règlements pour l'école, de régler pacifiquement les conflits et de réagir à l'injustice et aux inégalités

S'impliquer et participer à la vie de la cité

Le Conseil Municipal des Enfants (CME) ou des Jeunes (CMJ) est un dispositif qui permet aux enfants et aux jeunes de participer et de s'impliquer la vie de la cité en développant des projets visant à améliorer la vie dans et en dehors de l'école. Ils ont ainsi la possibilité de s'exprimer, de soumettre leurs idées, de donner leurs opinions mais surtout de **s'affirmer comme acteurs citoyens**, co-constructeurs de leur environnement.

Le Conseil Municipal des Jeunes ou des enfants: des élèves, du CM1 à la 5ème, élus pour deux ans par leurs camarades de classe, se retrouvent régulièrement lors de réunion de travail dont l'objectif est de développer des projets ou activités. À Bar le Duc, par exemple, les jeunes conseillers travaillent sur deux projets: proposer aux enfants malades du service pédiatrie de l'hôpital un mini-spectacle (chants, magie) ; au cours du second projet, les jeunes de la ville seront conviés à participer à des activités autour du cinéma (réalisation d'un court-métrage, visite du cinéma ...).

Voir aussi [le Parlement des Enfants](#) et [Participation citoyenne des enfants et des jeunes](#)



L'éducation à la citoyenneté: que disent les textes?

Les programmes de l'école élémentaire

Consulter [Progression pédagogique de l'Instruction Civique et Morale Cycle 2](#)

Consulter [Progression pédagogique de l'Instruction Civique et Morale Cycle 3](#)

Eduscol [La citoyenneté, une valeur de la République](#)

Le [Socle Commun de Connaissances et Compétences](#)

Compétence 1: la **Maitrise de la langue française**, s'exprimer à l'oral

Compétence 6: les **Compétences sociales et civiques**, les droits et devoirs du citoyen, respect d'autrui

Compétence 7: **l'Autonomie et l'initiative**, être autonome dans son travail, s'engager dans un projet et le mener à terme

La [Charte de la coopération à l'Ecole](#)

Article 1 : **L'école**, de la Maternelle à l'Université, **a pour finalité le développement de la personne et la formation du citoyen** (...)

Article 2: La citoyenneté concerne la personne dans toutes ses dimensions. **Le citoyen** est conscients de ses droits et de ses devoirs, **s'implique dans la vie de la cité et coopère avec d'autres aux transformations nécessaires de la société**

Article 3: **L'école doit prendre en compte ces finalités, en développant la participation réelle des élèves à toute les instances de gestion et de concertation**

[Convention Internationale des Droits de l'Enfant](#)

Article 12: Les Etats parties garantissent à l'enfant qui est capable de discernement **le droit d'exprimer librement son opinion sur toutes les questions l'intéressant**, les opinions de l'enfant sont dûment prises en considération eu égard à son âge et à son degré de maturité

Article 13: **L'enfant a droit à la liberté d'expression**. (...)

Article 14: (...) le **droit de l'enfant à la liberté de pensée, de conscience** (...)

Article 15: (...) les **droits de l'enfant à la liberté d'association et à la liberté de réunion pacifique** (...)



Sitographie et ouvrages en prêt à l'OCCE MEUSE

Le Gal, J. [La participation démocratique à l'école, le conseil d'enfant école](#)

Les Francas du Val de Marne. (2005) [La participation des enfants et des jeunes à la vie sociale](#)

Unicef. (2011). [Droit de cité, la participation citoyenne des enfants et des jeunes.](#)

Vincent, J-F. [Eduquer à la citoyenneté à l'école, c'est quoi?](#)

Ouvrages en prêt au bureau de l'OCCE

Chambers, B, H.Patten, M, Schaeff, J & Wilson Mau, D. (1997). *Découvrir la coopération, activités d'apprentissage coopératif pour les enfants de 3 à 8 ans*. Ed. de la Chenelière, Montréal

Howden, J & Martin, H. (1997). *La coopération au fil des jours, des outils pour apprendre à coopérer*. Ed. de la Chenelière, Montréal

Jasmin, D.(1994). *Le conseil de coopération, un outil pédagogique pour l'organisation de la classe et la gestion des conflits*. Ed. de la Chenelière, Montréal